Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise du 100ème label Minergie à la Commune de Montreux

Le 100ème label Minergie a été attribué aujourd'hui par le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud à la Commune de Montreux pour la construction de l'extension du collège "Montreux-Est". Ce bâtiment du centre ville, de plus de 4000 m2, devrait consommer l'équivalent de 3 ou 4 villas seulement. Par rapport aux normes légales, l'économie d'énergie est de plus de 50 %, pour un surcoût estimé de l'ordre de 6 %.

En tant que Commune "Cité de l'Energie", Montreux mène depuis plus de 15 ans des actions concrètes dans l'amélioration énergétique de son parc immobilier. L'Etat de Vaud souhaite également, par le biais de ce 100ème label, féliciter les autorités de leur engagement et leur exemplarité dans le domaine du développement durable et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Le standard Minergie a été lancé dans le Canton de Vaud il y a un peu plus de 4 ans. De quelques labels les premières années, leur nombre est passé à 32 en 2003, et pas loin de 50 labels sont prévus cette année, une croissance réjouissante.

Ces chiffres démontrent l'intérêt non seulement environnemental mais également financier d'appliquer le standard Minergie pour tous les types de bâtiments. C'est une garantie de maintien de la valeur du bâtiment à long terme et de frais d'exploitation réduits.

Minergie est avant tout synonyme d'un meilleur confort et de faibles besoins énergétiques. Pour atteindre ce standard de construction, les bâtiments doivent être nettement mieux isolés que la moyenne et disposer d'un système de renouvellement de l'air pouvant assurer en permanence une bonne hygiène. De plus, il s'applique à toutes sortes de bâtiments, neufs ou rénovés. La majorité des labels certifiés ont été remis à des bâtiments de logement du secteur tertiaire, un hôtel, une église, et même

un bâtiment du 16ème siècle, classé dans les monuments historiques.

Le Canton de Vaud soutient financièrement les projets Minergie ainsi que les installations faisant appel aux énergies renouvelables, comme le bois ou le solaire.

Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la sécurité et de l'environnement, 021 316 45 00

Luis Marcos, architecte, Service de l'environnement et de l'énergie, 021 316 95 50

Jacques Delaporte, Municipal de la direction des domaines, bâtiments et écoles, 021 962 78 00

Marc-André Bossard, chef du Service des domaines et bâtiments, 021 962 78 00

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 juin 2004

DSE